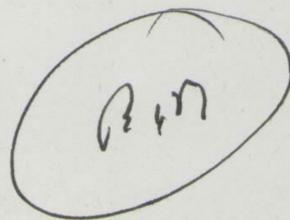




Guingamp, le 25/10/2018



Monsieur Rémy GUILLOU
Maire de PLOUISY
4 rue de la mairie
22 200 PLOUISY

service MDDGR - Agence Technique

Tél 02 96 44 39 40

suivi par Emmanuel LE SAINT

objet **RD 712/8 - Réfection chaussée – Commune de PLOUISY**

PLOUISY		N° 2612
Reçu le :		27 OCT. 2018
<input checked="" type="checkbox"/>	Maire	SG
<input type="checkbox"/>	1 ^{er} Adj.	Resp. ST
<input type="checkbox"/>	Adj. fin.	Compta.
<input type="checkbox"/>	Adj. Scol	Accueil
<input type="checkbox"/>	Adj. Urba	Bibl.
<input type="checkbox"/>	Adj. Assoc.	Rest. Sc.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le Département des Côtes d'Armor va procéder à des travaux de réfection de la chaussée (enrobés) sur la Route Départementale n° 712 et 8 sur le territoire de la commune de Plouisy, au niveau du giratoire de l'Isle.

En période d'activité du chantier, cette opération va nécessiter la fermeture complète de la section concernée par les travaux **du jeudi 8 au vendredi 9 Novembre 2018**.

Pendant la période d'interdiction susvisée, les usagers en déplacement de transit sur l'axe concerné seront invités à emprunter les déviations mises en place.

Dans le sens Guingamp/Tréguier, les véhicules seront déviés par la RD767A, la RD 767 (2x2 voies Guingamp/Lannion) jusqu'à Bégard, la RD32, puis la RD15 pour rejoindre la RD8.

Dans le sens Tréguier/Guingamp, les véhicules seront déviés à partir de Kermoroch (giratoire de la Croix Blanche) par la RD32 jusque Bégard, puis la RD767 (2x2 voies) jusqu'au giratoire de Kernilien.

S'agissant de la desserte locale des riverains, je vous précise qu'elle sera assurée en permanence avec toutefois d'inévitables temps d'attente et de possibles allongements de trajet en fonction de la position de l'atelier d'application des enrobés.

Je vous invite par conséquent à assurer une large diffusion de cette information à vos administrés, collaborateurs, services publics, prestataires de service, afin de leur permettre d'intégrer dans leurs déplacements les contraintes supplémentaires générées par ces travaux, et de leur laisser, le cas échéant, l'opportunité d'emprunter un autre itinéraire.

Restant à votre disposition pour vous apporter les renseignements complémentaires que vous souhaiteriez obtenir et sachant pouvoir compter sur votre compréhension,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée .

Pour le Président et par délégation
Le Chef d'Agence

Patrick LE SOMMIER